

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 3 novembre 2022

Date de convocation : 22/10/2022

Date d'affichage : 04/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, Mme BONNETERRE Alexandra, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina, Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, M. COURTIoux-DELAGÉ Mathieu M. GEMEAU Stéphane, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Excusée : Mme FETIS Sandrine.

Absent : M. LAFONT Serge.

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie.

Objet : convention « bergerie itinérante »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que plusieurs rencontres ont eu lieu avec les exploitants de la ferme CARRIER de la Plagne afin de leur proposer de faire pacager leurs brebis sur des parcelles communales situées autour du site du Moulin de la Cour, des lagunes de Biais et sur un terrain communal à Lésignac. La clôture provisoire serait à la charge des agriculteurs. La signature d'une convention pour cette bergerie itinérante est nécessaire.

Ainsi, après avoir sollicité des exemples auprès de collectivités pratiquant ce type de pâturage, un projet de convention a été élaboré dont il donne lecture. Il demande ensuite au conseil municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

- Approuve le projet de convention présenté,
- Demande à Monsieur le Maire de signer ce document.

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que ce dessus,
Pour extrait conforme en mairie le 04/11/2022,
Le Maire David CHEVALIER,

Le MAIRE
David CHEVALIER



AR Prefecture

016-211603378-20221103-2022_0001-DE
Reçu le 07/11/2022

3214441

AR PREFECTURE

